

# OGBNC08 - Détail CSP et Retraitement CSG-CRDS Non Déductible - Année 2019

Nom Prénom

N° Adhérent

Code	Observation	Montant ▼
101	Montant des Salaires Nets portés sur la DADS1	
102	Montant des honoraires TTC portés sur la DAS2 ou sur la DADS1	
103	Membre d'une SCM : Montant des Salaires Nets portés sur la DADS1 de la SCM	
104	Si membre d'une SDF ou d'une SCP : Nombre de salarié(s) participant à l'exploitation (hors personnel d'entretien)	
105	Si membre d'une ou plusieurs SCM : nombre d'associés	
106	Exercice individuel : Nombre de salarié(s) participant à l'exploitation (hors personnel d'entretien)	
107	Si membre d'une ou plusieurs SCM : Nombre de salarié(s) participant à l'exploitation (hors personnel d'entretien)	
108	Montant des frais forfaitaires de blanchissage	
109	Montant des emprunts souscrits dans l'année	
110	Montants des remboursements d'emprunts dans l'année (Capital)	
111	Montants des immobilisations nouvelles de l'année	
112	Taux d'émission de dioxyde de carbone (CO2) véhicule acquis à compter du 01/01/2017 inscrit au registre des immobilisations et amorti	
113	Solde du (ou des) compte(s) de trésorerie au 01/01/2019	
114	Solde du (ou des) compte(s) de trésorerie au 31/12/2019	
115	Montant des prélèvements personnels durant l'exercice	
116	Montant des apports personnels durant l'exercice	



**NOUVEAU**

## Détail Charges Sociales Personnelles Obligatoires Ligne BT 2035A (cf guide fiscal §363)

Nature	Montant
117 - Cotisation obligatoire d'allocations familiales (hors CSG & CRDS)	
118 - Cotisation obligatoire d'assurance maladie	
119 - Cotisation obligatoire d'assurance vieillesse (Retraite de base, Retraite complémentaire) et d'invalidité-décès	
<b>Total Ligne BT de la 2035</b>	

## Traitement CSG-CRDS Non Déductible (cf guide fiscal §336)

Choisir le mode de retraitement ci-dessous \*



120 - Le retraitement de la CSG et de la CRDS Non Déductible a été fait en \*